

REGLEMENT INTERIEUR TTIKI KOP

INSCRIPTION

Les parents ou les responsables légaux doivent avoir validé les points suivants :

- remplir une fiche de renseignement dûment complétée et signée pour chaque enfant
- apporter une attestation d'assurance
- régler la cotisation

Pour que les enfants puissent participer au match, il est **indispensable** que l'adulte responsable de l'enfant soit muni d'un billet du match concerné ou d'une carte d'abonné.

AVANT LE MATCH

Il est obligatoire de s'inscrire au TTIKI KOP en respectant les dates notées sur le calendrier remis le jour de l'inscription, le nombre de places est limité.

L'inscription se fera, pour le match choisi, à l'adresse suivante : ttikikop@gmail.com

Le jour de la rencontre, les parents ou l'adulte responsable de l'enfant porteurs d'un billet ou d'un abonnement doivent emmener leur(s) enfant(s) jusqu' aux points de ralliements à l'entrée de chaque tribune où ils seront pris en charge par les animateurs.

Il est impératif de se présenter au TTIKI KOP au **plus tard** une demi-heure avant le début de la rencontre.

PENDANT LE MATCH

Les enfants seront encadrés par l'équipe d'animation.

A la mi-temps :

- Les enfants seront sous la surveillance permanente des animateurs qui les accompagneront aux toilettes,
- Un goûter sera distribué aux enfants (si le match est l'après-midi)

APRES LE MATCH

Il sera strictement interdit que les enfants envahissent le stade à la fin du match.

Les parents devront venir récupérer les enfants au point de RDV **impérativement** une demi-heure après la fin du match.

TOUT MANQUEMENT AU REGLEMENT ENTRAINERA L' EXCLUSION DEFINITIVE DE L' ENFANT

Signature du Président

Signature des Parents ou des Responsables Légaux